

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)**

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 4677

présenté par

Mme Bouchet Bellecourt, M. Sermier, Mme Beauvais, M. Dive, Mme Bazin-Malgras,  
Mme Anthoine, M. Vialay, M. Breton, Mme Corneloup, Mme Trastour-Isnart, M. Door,  
Mme Marianne Dubois, Mme Boëlle, M. Benassaya, Mme Audibert, M. Ferrara, M. Menuel,  
M. Teissier et M. Reda

---

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Compléter l'intitulé du tire I<sup>er</sup> par les mots suivants :

« et éclairer ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à cadrer dès le début les discussions du Parlement.

Réduire les dispositions des articles 2 et 3 relatives au code de l'éducation à la simple consommation est un mauvais symbole.

Le législateur doit dès à présent corriger ce manque, et faire la part des choses entre Consommer et l'apprentissage des enjeux du développement durable.

Tel est l'objet de cet amendement.